



BILAN ET FAITS SAILLANTS DE

L'INDUSTRIE **MINIÈRE** DU

QUÉBEC

1998



BILAN 1998

APERÇU DE LA CONJONCTURE

La crise économique qui a touché plusieurs pays asiatiques a pesé lourd sur la croissance mondiale en 1998. Cette situation s'est notamment traduite par une baisse du prix des matières premières et des cours boursiers, surtout au premier semestre. En fin d'année, une certaine accalmie a été observée sur les marchés financiers mondiaux, les actions prises par les autorités de plusieurs pays ayant contribué à apaiser les tensions. Malgré tout, le taux de croissance de l'économie mondiale en 1998 aura été nettement inférieur à ceux de 1996 et 1997.

L'économie japonaise est au prise avec la pire récession qu'elle ait connue depuis la Deuxième Guerre mondiale. Affecté par un secteur financier fortement endetté et par la crise économique dans les autres pays d'Asie, le PIB du Japon affiche une baisse de près de 3,0 % en 1998. En fin d'année toutefois, un plan de réforme financière évalué à plus de 60 000 milliards de yens a été adopté par le parlement. Aux États-Unis, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 3,5 %. Cet excellent résultat cache cependant le ralentissement de l'activité économique au deuxième semestre survenu dans la foulée de la crise sur les marchés asiatiques. La Réserve fédérale a d'ailleurs consenti à une baisse de son taux directeur en fin d'année. Les pays européens sont également touchés par les turbulences financières mondiales, mais dans une moindre mesure.

L'économie canadienne a perdu son rythme de croissance élevé, particulièrement au cours du deuxième trimestre de 1998. La détérioration du solde du compte courant et la chute du prix des matières premières, étroitement liées à la tourmente des marchés asiatiques, ont provoqué un net recul de la valeur du dollar canadien. L'économie du Québec s'est relevée de façon convaincante au deuxième trimestre de 1998, après avoir été affectée négativement par la tempête de verglas en début d'année. L'année a été aussi marquée par une hausse importante des intentions d'investissements des entreprises. Pour l'ensemble de l'année, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 2,8 % pour le Canada, et à 2,7 % pour le Québec.

L'industrie minière mondiale subit les contrecoups de la baisse marquée des prix des métaux. À titre d'exemple, les compagnies minières ont réduit considérablement leurs budgets mondiaux d'exploration en 1998. Malgré ce contexte difficile, l'industrie minière du Québec a pu maintenir la valeur de ses expéditions à un peu plus de 3,4 milliards de dollars, en partie grâce à la production de nickel provenant de la nouvelle mine Raglan et à la croissance de la production du nouveau produit superconcentré UGS de QIT-Fer et Titane. Aussi, la baisse de la valeur du dollar canadien a partiellement contrebalancé les effets de la chute du prix des métaux.

ENVIRONNEMENT

La bonne performance environnementale des entreprises minières du Québec s'est poursuivie et, de 1994 à 1997, le taux de respect global des normes pour l'ensemble des secteurs s'est maintenu à 99 %, tel que le mentionne le bilan environnemental de l'Association minière du Québec, publié en juin 1998. Ce bilan présente les résultats pour chacun des secteurs (fer, or, métaux de base). Toutes les entreprises minières en activité ont préparé et déposé les plans de restauration de leurs sites.

Plusieurs d'entre elles ont entrepris ou poursuivi des travaux de restauration des sites inactifs. Globalement, près de 50 % de la superficie des sites inactifs a été restaurée.

EXPLORATION ET MISE EN VALEUR

Selon les données préliminaires, les dépenses totales d'exploration et de mise en valeur pour l'année 1998 ont atteint un montant de 154,6 M\$*, ce qui représente une diminution de 17,5 % par rapport aux dépenses totales de

l'année 1997 (187,3 M\$). Cette diminution a été occasionnée par une baisse des dépenses d'exploration et de mise en valeur « hors d'un site minier », lesquelles sont passées de 122,6 M\$ (1997) à 106,7 M\$ (1998), et de celles effectuées « sur un site minier », qui ont diminué de 64,7 M\$ (1997) à 47,9 M\$ (1998).

Il convient de mentionner que cette diminution des dépenses totales d'exploration et de mise en valeur observée en 1998 survient après une hausse relativement constante depuis l'année 1992, alors que les dépenses totales s'établissaient à 101,5 M\$.

La situation difficile observée pour l'année 1998 n'est pas unique au Québec. En effet, la diminution des budgets d'exploration des compagnies minières à l'échelle internationale serait de l'ordre de 31 % pour 1998, selon les résultats de l'enquête annuelle du Metals Economics Group (MEG) publiée en septembre dernier.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Le prix moyen de l'once d'or s'est établi à 294 \$US en 1998 comparativement à 328 \$US en 1997, soit une baisse de 10 %. L'incertitude sur le marché s'est sensiblement résorbée en juillet 1998, lorsque le président de la Banque centrale européenne a annoncé que les réserves d'or de cette dernière s'élèveraient à quelque 15 % de ses réserves internationales.

De plus, la vigueur du dollar américain, l'absence de pressions inflationnistes et les conséquences de la crise économique en Asie ont été défavorables à l'évolution du prix de l'or. Malgré un regain d'intérêt pour l'or comme investissement au troisième trimestre de l'année, les actifs financiers, tels que les placements en actions et les obligations, ont été préférés par les investisseurs.

Par ailleurs, la demande mondiale d'or de fabrication a diminué d'environ 3 % en 1998 par rapport à 1997. L'Inde et les pays du Moyen-Orient ont été les plus importants consommateurs

* M\$ = millions de dollars.

d'or en 1998. Compte tenu que la production minière d'or a légèrement augmenté, l'offre a dépassé la demande. Mentionnons également que la Banque du Canada a vendu quelque 19 tonnes d'or sur le marché, soit près de 20 % de ses réserves aurifères.

Selon les données préliminaires, le volume des expéditions québécoises d'or a augmenté d'environ 2 % en 1998. Cependant, avec la baisse du prix de l'or en 1998, la valeur des expéditions québécoises a chuté de quelque 3 %.

MÉTAUX USUELS

Le prix moyen du zinc a poursuivi sa tendance à la baisse, passant même, au dernier trimestre, sous la barre des 45 ¢US/lb, alors qu'il avait grimpé jusqu'à 75 ¢US/lb en août 1997. Aussi, le prix annuel moyen qui s'élève à 46 ¢US/lb est en baisse de près de 25 % par rapport à l'an passé. Au Québec, selon les données préliminaires, la quantité de zinc produite a diminué de plus de 12 % et la valeur des expéditions a chuté de 25 % par rapport à 1997. Cette diminution s'explique essentiellement par la fermeture, à l'automne 1997, des mines Isle-Dieu et Norita-Est.

Dans les pays de l'Ouest, la production de cuivre affiné a augmenté en 1998 par rapport à 1997. La consommation de cuivre a aussi augmenté et ce, dans une proportion un peu plus élevée que la production. Les importations nettes en provenance des pays de l'Est ont régressé quelque peu. La hausse des stocks commerciaux qui en a résulté a donc été plus faible que celle de l'année précédente. Le prix moyen du cuivre à la Bourse des métaux de Londres s'est établi à 0,75 \$US/lb en 1998, une baisse de 27 % par rapport à 1997. Selon les données préliminaires, les expéditions québécoises de cuivre ont diminué de près de 6 % en volume et de près de 27 % en valeur. La baisse du volume s'explique par la fermeture de mines et par la réduction de la production à d'autres mines.

La production de nickel dans les pays de l'Ouest a, selon les données préliminaires, augmenté quelque peu en 1998. La consommation a probablement légèrement décliné. Par ailleurs, les importations nettes en provenance des

pays de l'Est ont enregistré une baisse significative. Il en a résulté une faible baisse des stocks. Le prix moyen du nickel à la Bourse des métaux de Londres s'est établi à 2,09 \$US/lb en 1998, une baisse de plus de 33 % par rapport à 1997. Les expéditions québécoises de nickel effectuées par la Société minière Raglan du Québec ont totalisé 16 035 tonnes en 1998.

MÉTAUX FERREUX

La Compagnie minière Québec Cartier, le seul producteur québécois de fer, aurait expédié, en 1998, environ 15,2 millions de tonnes sous forme de divers types de boulettes ou de concentrés de minerai de fer. Au cours du deuxième semestre de l'année, les expéditions ont diminué par rapport aux prévisions en raison de la crise asiatique. En effet, certains aciéristes d'Europe et d'Amérique du Nord ont comblé leurs besoins avec de l'acier à bon marché provenant de l'Asie et de la Russie.

Les expéditions de ferroniobium (en volume et en valeur) provenant de la mine de Saint-Honoré sont équivalentes à celles de l'année 1997. Pour assurer son approvisionnement, Niobec a poursuivi le développement du troisième niveau de ses réserves, à 1 450 pieds de profondeur, où du minerai pourrait être extrait dès le mois de septembre 1999.

MINÉRAUX INDUSTRIELS

En 1998, les expéditions d'amiante ont connu une baisse substantielle. Le rétrécissement des marchés de l'Europe et la crise asiatique en sont les principales causes. Selon les données préliminaires, les expéditions se situeraient aux environs de 320 000 tonnes par rapport aux 420 000 tonnes rapportées en 1997.

Les expéditions de bioxyde de titane ont augmenté de près de 50 % par rapport à 1997. Cette performance s'explique par le développement des marchés de la scorie superconcentrée UGS, produite à la nouvelle usine mise en opération en été 1997. Les ventes d'acier et de fer de refonte, les autres produits d'importance de QIT-Fer et Titane, sont demeurées à leur niveau de l'an dernier.

Les expéditions des autres minéraux industriels sont demeurées à leur

niveau de 1997 à cause de la stabilité des marchés, à l'exception du sel. En effet, Mine Seleine a plus que doublé sa production pour atteindre celle qu'elle avait avant la cessation temporaire de ses activités en 1995, laquelle avait été provoquée par une infiltration d'eau dans le puits d'extraction.

Plusieurs compagnies ont réalisé des investissements intéressants pour des travaux de recherche dans les minéraux industriels : Soquem et Norsk Hydro dans l'apatite et l'ilménite, Stratmin dans le graphite, et quelques producteurs de tourbe dans les technologies d'extraction et de conditionnement de la tourbe.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La valeur des expéditions de matériaux de construction (539 M\$) est comparable à celle de l'an dernier (533 M\$), puisque le taux de croissance aurait été de 1,2 % seulement. La baisse des ventes dans le sable et gravier (- 15 M\$) a été compensée par les hausses enregistrées dans la chaux (+ 8 M\$), le ciment (+ 5 M\$), la pierre (+ 5 M\$) et les produits d'argile (+ 2,5 M\$).

Selon les données de la Commission de la construction du Québec, pour les neuf premiers mois de l'année, le nombre d'heures travaillées assujetties à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (R-20)*, est passé de 49,6 millions en 1997 à 50,9 millions en 1998, soit une croissance modérée de 2 %.

Comme les matériaux de construction sont consommés au Québec à près de 90 %, leur performance reflète celle du secteur de la construction. La baisse des expéditions de sable et gravier en 1998 s'explique par le recul des activités de construction industrielle (- 27 %), en raison de l'achèvement de gros chantiers particulièrement actifs en 1997. Par contre, on note une hausse des activités dans le génie civil et voirie (+ 22 %), dans le commercial et institutionnel (+ 10 %) et dans la construction résidentielle (+ 3 %).

FAITS SAILLANTS 1998

APERÇU GÉNÉRAL

- Selon les données préliminaires, la valeur des expéditions minérales du Québec a atteint 3 445 M\$¹ en 1998. Il s'agit d'un niveau pratiquement identique à celui de 1997.
- La valeur des expéditions de minéraux industriels et de matériaux de construction est à la hausse, tandis qu'on note une baisse pour les substances métalliques.
- L'emploi dans l'industrie minière (production et forage au diamant) équivalait à 17 109 années-personnes, alors qu'il équivalait à 17 997 en 1997².
- L'investissement total de l'industrie minière est estimé à 934,7 M\$ en 1998, en baisse de 16 % par rapport à 1997. Les dépenses totales d'exploration et de mise en valeur sont de 154,6 M\$.

Dépenses d'investissement dans l'industrie minière³

	1997 (M\$)	1998 (M\$) ^p
Dépenses d'exploration et de mise en valeur de gîtes :		
- hors d'un site minier	187,3	154,6
- sur un site minier	122,6	106,7
	64,7	47,9
Dépenses d'aménagement de complexes miniers :	930,4	780,1
- travaux dans la roche	254,1	325,1
- immobilisations	346,9	135,6
- réparations	329,4	319,4
TOTAL	1 117,6	934,7

* : Cette nouvelle présentation des dépenses d'investissement fait suite aux changements des définitions des phases du développement minier en vigueur depuis 1997.

p : Données préliminaires.

EXPÉDITIONS MINÉRALES¹ DU QUÉBEC EN 1997 ET 1998

SUBSTANCE	1997		1998 (données préliminaires)	
	QUANTITÉ	VALEUR (000\$)	QUANTITÉ	VALEUR (000\$)
MINÉRAUX MÉTALLIQUES				
Argent	190 565 986 g	41 501	161 091 000 g	42 390
Cadmium	326 437 kg	510	330 000 kg	315
Cobalt	c	c	113 000 kg	c
Cuivre	124 662 274 kg	394 681	121 860 000 kg	299 653
Fer (de refonte et acier)	c	c	c	c
Fer (minéral)	16 549 790 t	c	15 152 000 t	c
Nickel	0	0	16 035 000 kg	c
Niobium (FeNb)	2 252 754 kg	c	2 200 000 kg	c
Or	37 192 044 g	548 173	37 966 000 g	530 879
Sélénium	c	c	c	c
Tellure	c	c	c	c
Zinc	190 276 083 kg	346 683	166 330 000 kg	250 493
TOTAL		2 261 721		2 176 105
MINÉRAUX INDUSTRIELS				
Amlante	420 278 t	214 910	320 000 t	167 200
Graphite	c	c	c	c
Ilménite	c	c	c	c
Mica	c	c	c	c
Sel	c	c	c	c
Silice	569 900 t	15 367	518 000 t	13 732
Soufre	214 236 t	13 560	204 000 t	14 881
Talc et stéatite	c	c	c	c
Titane (scories)	c	c	c	c
Tourbe	8 125 088 s ³	38 996	8 649 000 s ³	43 656
TOTAL		639 324		729 699
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION				
Chaux	c	c	c	c
Ciment	2 610 187 t	209 200	2 629 000 t	214 551
Pierre	29 043 080 t	187 544	28 609 000 t	192 871
Prod. argile-briques	c	c	c	c
Sable et gravier	31 273 573 t	82 562	24 439 000 t	67 881
TOTAL		532 669		539 240
TOTAL GLOBAL		3 433 713		3 445 044

c : Données confidentielles.

1. Le terme *expéditions* se rapporte aux quantités vendues, expédiées ou utilisées, et non pas nécessairement aux quantités extraites ou traitées au cours de l'année. Par ailleurs, il est utile de noter que, d'une année à l'autre, la comparaison ne peut se faire qu'à titre indicatif, les données pour 1997 étant encore préliminaires.

2. Les mesures sont exprimées en unités du système international.

3. Sacs de 170 dm³.

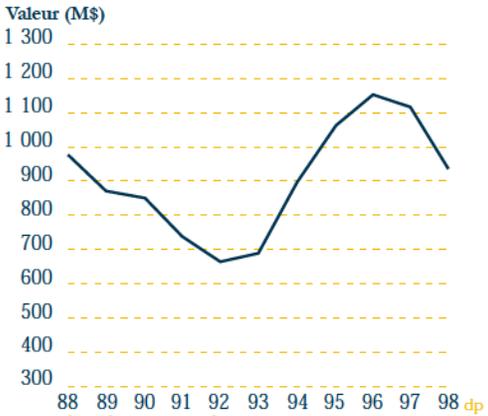
Source : Service de la recherche en économie minière du ministère des Ressources naturelles du Québec.

1 Les données de 1998 sur les expéditions, l'emploi et les investissements sont préliminaires puisqu'elles ont été compilées à partir d'une enquête effectuée à l'automne 1998. L'expérience des dix dernières années montre que la marge d'erreur pour les données préliminaires se situe généralement à l'intérieur d'une fourchette d'environ 10 %. Les données de 1997 sont toutefois des données finales.

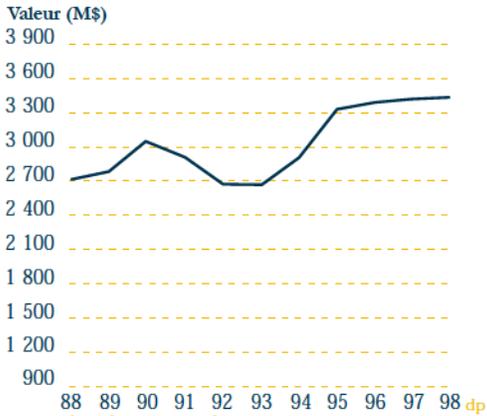
2 Ces données incluent des emplois reliés à certaines entreprises de première transformation.



**INVESTISSEMENTS
DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE
1988-1998**



**EXPÉDITIONS MINÉRALES
DU QUÉBEC
1988-1998**



SUBSTANCES MÉTALLIQUES

MÉTAUX PRÉCIEUX

- En janvier 1998, la société Cambior a annoncé l'acquisition de l'intérêt indivis de Barrick Gold dans la mine Doyon (50 %) moyennant une contrepartie de 95 M\$. Cambior y poursuit un programme d'investissement de plus de 20 M\$, concentré dans la partie ouest de la propriété, en vue de porter le taux d'extraction à plus de 4 000 t/j en l'an 2000.
- En septembre 1998, Mines Aurizon a complété l'acquisition des Mines Casa Berardi. Par la suite, l'entreprise a débuté un programme d'exploration et de mise en valeur sur cette propriété, grâce à la réalisation d'un financement de 10 M\$. Capital d'Amérique CDPQ et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec ont respectivement investi 4 M\$ et 3 M\$. Le solde est venu d'une assistance financière pour l'exploration de 2 M\$ du ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN) et d'un placement privé de 1 M\$ de la part de Sodémex et du Fonds régional de solidarité Abitibi-Témiscamingue.
- En octobre 1998, la fusion des sociétés Ressources Minorca et Les Mines McWatters a été complétée, ce qui a permis à cette dernière d'obtenir quelque 5,5 M\$ de liquidités ainsi que d'autres placements. De plus, McWatters a investi quelque 12,7 M\$ pour la réalisation de travaux souterrains sur les propriétés Sigma et Kiena afin de donner accès à de nouvelles réserves, et d'augmenter le taux d'extraction à la mine Sigma. McWatters a également annoncé qu'elle procédera à la mise en production de la partie à ciel ouvert de son gisement East Amphi en 1999, lequel est situé à 1 kilomètre à l'ouest de la ville de Malartic.
- En 1998, compte tenu de la faiblesse du prix de l'or, divers producteurs aurifères québécois ont amélioré leur performance en réduisant leur coût de production. C'est le cas notamment des sociétés Cambior, Mines Aurizon, Mines Richmond et Les Mines McWatters.
- Mines Agnico-Eagle a poursuivi son programme d'investissement de plus de 200 M\$ à la mine LaRonde, en vue de mettre en production les zones 20 N et 20 S à partir du puits n° 3, et porter ainsi le taux d'extraction de 2 000 t/j à 3 600 t/j en 2001. Ce programme d'investissement

inclut l'amélioration du circuit de cuivre, l'implantation d'un circuit pour le zinc et la construction d'une usine de remblai en pâte.

- La mine Troilus de Corporation minière Inmet a réalisé sa première année complète de production en 1998. De plus, la société a investi 7,5 M\$ afin d'augmenter le taux de traitement du concentrateur à 15 000 tonnes par jour.

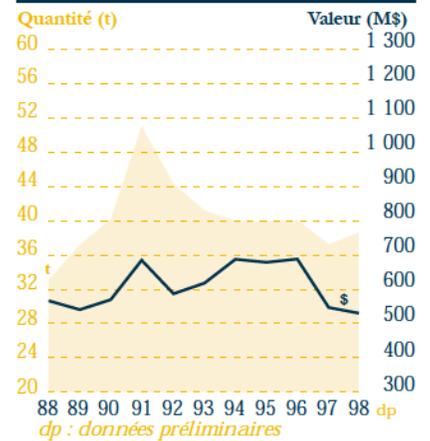
MÉTAUX USUELS

- Mines Agnico-Eagle a annoncé que le circuit de zinc de la mine polymétallique LaRonde (Au, Cu, Zn) est entré en production à la mi-septembre. Il est prévu que la production annuelle de zinc passera à 90 millions de livres en 2001.
- La Société minière Raglan du Québec ltée, filiale de Falconbridge, a effectué ses premières expéditions de concentré nickel-cuivre par bateau au port de Québec. L'année 1998 est la première année de production complète sur sa propriété Raglan, laquelle regroupe plusieurs gisements de nickel. La compagnie a poursuivi ses efforts d'exploration avec des dépenses totalisant 9 M\$, en vue de doubler ses réserves.
- En avril, Noranda a entrepris la construction, à Asbestos, d'une usine de magnésium d'une capacité annuelle de 58 000 tonnes. L'usine Magnola, nécessitant un investissement total de 720 M\$, devrait entraîner la création de 350 emplois directs.

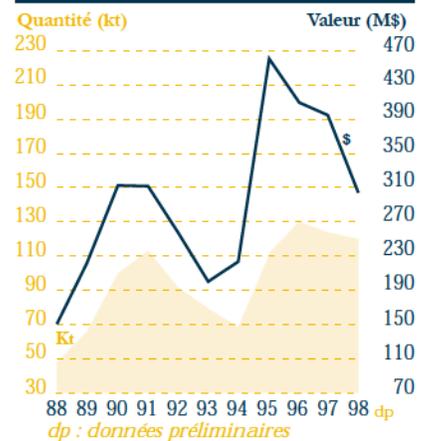
MÉTAUX FERREUX

- La minière IOC a annoncé des investissements de 350 M\$ pour la réouverture de l'usine de bouletage de Sept-Îles et l'augmentation de capacité de sa centrale SM-2 près de Sept-Îles. Les travaux de réouverture de cette usine donneront de l'emploi à 400 personnes et l'opération de l'usine de bouletage emploiera 140 personnes. La participation du gouvernement du Québec dans ce projet est notamment sous forme d'un prêt sans intérêt de 30,5 M\$ dans le cadre du Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE).
- La Compagnie minière Québec Cartier poursuit ses études en vue de consolider ses réserves et prolonger la vie de la mine de Mont-Wright jusqu'en 2020.
- Québec Cartier a réalisé des investissements de 10,5 M\$ pour améliorer la réductibilité des boulettes destinées au procédé de réduction directe.

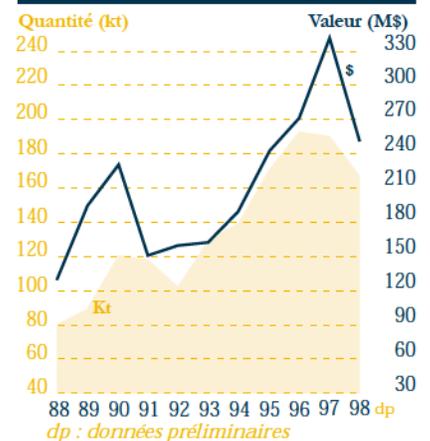
EXPÉDITIONS QUÉBÉCOISES D'OR 1988-1998



EXPÉDITIONS QUÉBÉCOISES DE CUIVRE 1988-1998



EXPÉDITIONS QUÉBÉCOISES DE ZINC 1988-1998



MINÉRAUX INDUSTRIELS

AMIANTE

- Le mouvement d'interdiction de l'amiante poursuit son cours en Europe. Après la France (janvier 1997) et la Belgique (février 1998), le Royaume-Uni a annoncé son intention de tenir des consultations publiques sur le sujet. L'Union européenne prépare aussi un projet de bannissement généralisé dans un souci d'harmonisation interne de ses marchés.
- L'industrie de l'amiante a été particulièrement touchée par la crise économique en Asie, où près de 60 % des ventes québécoises sont effectuées. La situation économique au Japon, l'un des principaux consommateurs d'amiante de ce continent, affecte les ventes.
- En mai 1998, le Canada, appuyé par l'industrie, les syndicats et le gouvernement du Québec, a porté plainte contre la France auprès de l'Organe des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Après des consultations entre les deux pays, un groupe d'experts sera formé en vue de régler le différend. Le Brésil appuie la démarche canadienne.
- En octobre 1998, le gouvernement du Québec, par le biais d'Investissement-Québec, a octroyé une garantie de 70 % sur un prêt de 65 M\$ à JM Asbestos pour poursuivre la construction de sa mine souterraine, dont les coûts sont évalués à 129 M\$. Cette garantie a été accordée en vertu du programme FAIRE.
- La ministre déléguée aux Mines et aux Terres, au nom du gouvernement du Québec, a continué à défendre et à promouvoir l'amiante tant au Québec qu'à l'étranger.

AUTRES

- En début d'année, Ressources Orléans a amorcé la production de faibles quantités de concentrés de wollastonite à son usine au Lac-Saint-Jean. Le 29 mai 1998, elle a dû interrompre ses activités en raison de difficultés de mise en marché de ses produits.

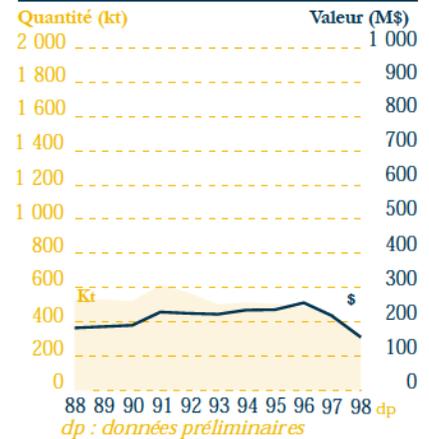
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

- Cimbec Canada a poursuivi ses démarches et ses travaux visant l'implantation d'une cimenterie à Port Daniel en Gaspésie, dont les coûts sont évalués à 350 M\$. Au cours de l'été, des travaux d'aménagement du site et du terminal maritime ont été réalisés. L'entreprise travaille actuellement à compléter son financement. La capacité de production annuelle serait d'un million de tonnes et l'usine pourrait commencer à produire au cours de l'année 2000.
- Glendyne a réalisé des travaux d'exploration sur sa propriété minière à Saint-Marc-du-Lac-Long du Canton Bostford en vue d'identifier l'extension de son dépôt d'ardoise présentement exploité.

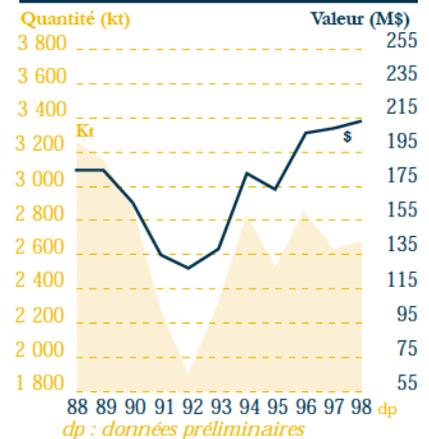
ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES

- En juin, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 182 modifiant la *Loi sur les mines* et la *Loi sur les terres du domaine public*. La nouvelle loi introduit plusieurs changements visant à moderniser le régime minier québécois et à simplifier les règles d'acquisition des titres dont, notamment, le remplacement du jalonnement sur le terrain par la désignation sur carte. L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est prévue pour 1999.
- Le MRN, par le biais de Géologie Québec, a accru ses efforts dans le domaine de l'acquisition des connaissances géoscientifiques en amorçant un ambitieux programme de cartographie géologique dans le Grand-Nord québécois (au nord du 55° parallèle). Au cours de l'année, 18 nouvelles cartes géologiques couvrant plus de 80 000 km² seront produites pour l'ensemble du Québec, ce qui fait du programme d'acquisition de connaissances québécois, le plus important au Canada.
- Afin de soutenir les efforts des prospecteurs et des sociétés d'exploration, le ministère des Ressources naturelles offre trois programmes d'assistance financière : le *Programme d'assistance à l'exploration minière du Québec*, le *Programme d'exploration minière du Moyen-Nord* et le *Programme de développement de l'entrepreneuriat minier autochtone dans les régions du Moyen et du Grand-Nord*.

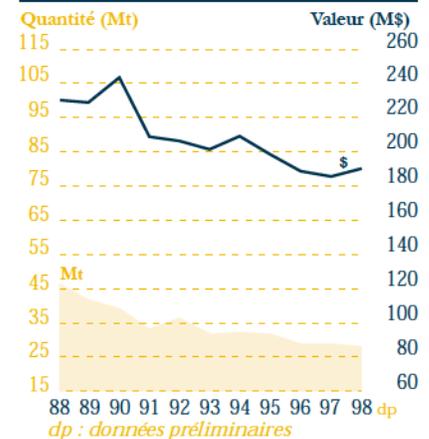
EXPÉDITIONS QUÉBÉCOISES D'AMIANTE 1988-1998



EXPÉDITIONS QUÉBÉCOISES DE CIMENT 1988-1998



EXPÉDITIONS QUÉBÉCOISES DE PIERRE 1988-1998



- En septembre, la ministre déléguée aux Mines et aux Terres a annoncé qu'une somme de 5,5 M\$ sur trois ans est prévue pour la mise sur pied d'un nouveau *Programme d'assistance pour la région de la ceinture volcanique de l'Abitibi*. Ce programme, qui vise à stimuler les travaux d'exploration en profondeur, se justifie par le fait que moins de 10 % des forages en Abitibi ont dépassé les 250 mètres de profondeur, que les découvertes réalisées depuis une douzaine d'années dans cette région se sont faites à plus de 300 mètres sous la surface et que les forages à de telles profondeurs sont très coûteux.
- Le MRN a annoncé une contribution financière jusqu'à un maximum de 200 000 \$ au Fonds Explor-Action qui a été créé à l'initiative de l'Association des prospecteurs du Québec. Ce fonds a pour objectif d'assurer le développement et la promotion de l'exploration minière au Québec.
- En ce qui concerne le développement minier, le Secteur des mines dispose de divers moyens pour concourir au maintien des investissements nécessaires au développement de l'industrie. Ce sont, tout d'abord, les programmes d'assistance financière *aux infrastructures minières, aux travaux de mise en valeur sur des amas minéralisés et aux études technico-économiques et à l'innovation technologique*. Pour l'ensemble de ces mesures, les déboursés prévus pour l'exercice 1998-1999 s'élèvent à plus de 4 M\$ et les dossiers assistés dans le cadre de ces dernières entraîneront des investissements de près de 20 M\$. Fait plus significatif cependant, c'est que leur réalisation pourrait déboucher sur des projets miniers d'une valeur de plusieurs dizaines de millions de dollars, voire de quelques centaines de millions de dollars.
- De plus, dans le cadre du Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE), le secteur minier dispose d'une mesure d'aide, sous forme de garantie de prêt, pour appuyer des projets de démarrage, d'expansion ou de consolidation. Au cours de 1998-1999, trois projets ont été soutenus. Ce sont les projets de redémarrage de l'usine de bouletage de Sept-Îles d'IOC, de développement souterrain de la mine Jeffrey de JM Asbestos et de mise en production

du gisement Copper Rand 5000 de Ressources MSV. Ces projets nécessiteront des investissements de l'ordre de 550 M\$.

- La restauration des onze sites miniers rétrocédés à la Couronne s'est poursuivie durant toute l'année et environ 80 % des superficies sont maintenant restaurées. Les travaux sont complétés sur sept sites (Canadian Malartic, Candego, Madeleine, Preissac, Somex, Stadacona et Terrains Aurifères), et se poursuivent sur trois autres sites (East Sullivan, Lorraine, et Wood Cadillac).
- Les aires d'accumulation de résidus miniers orphelines ont fait l'objet d'une attention particulière tout au long de l'année afin de trouver une façon de restaurer les sites qui causent le plus de contamination. Un groupe de travail a identifié une quinzaine de sites prioritaires nécessitant des travaux correcteurs qui seront effectués dès que le financement en aura été assuré.
- Le ministère des Ressources naturelles a reçu un total de 68 plans de restauration déposés par les entreprises minières en activité. Ces plans ont été soumis au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) pour commentaires et discussions et 40 d'entre eux ont reçu l'approbation du MRN. Les discussions se poursuivent entre les entreprises minières, le MRN et le MEF afin de compléter l'étude des autres plans. Le versement des garanties financières a été effectué selon l'approbation de chacun des plans sous la forme de chèque, lettre de crédit ou de fiducie financière.
- Le Ministère a effectué plusieurs travaux visant à rendre sécuritaires des sites miniers abandonnés. Mentionnons le remblayage de chantiers ouverts en surface sur les sites d'Obalski, de Montauban et de Vavasour, ainsi que la mise en place de dalles de béton sur quelques puits dangereux en Estrie.
- À sa deuxième année avec un statut d'unité autonome de service, le Centre de recherche minérale (CRM) a su démontrer sa capacité à s'adapter pour mieux répondre aux exigences du marché. Les excellents résultats obtenus au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1998 en témoignent. En 1997-1998, les revenus ont atteint 10,8 M\$, dont 5,6 M\$ proviennent de projets en

commandite et d'analyses en laboratoire. Ces revenus autonomes permettent au CRM de présenter un taux d'autofinancement de plus de 56 %, comparativement à 46,8 % en 1996-1997. Les frais d'exploitation se sont élevés à 10,0 M\$, laissant un surplus d'opération accumulé de 692 000 \$. Sur le plan commercial, l'année 1997-1998 a permis le développement, l'adoption et la mise en place d'une stratégie de commercialisation visant à mieux faire connaître le CRM auprès de sa clientèle actuelle et potentielle. L'organisation a été revue en profondeur et le personnel scientifique et technique regroupé au sein de trois directions appuyées par une direction du marketing et des ventes, un service administratif et un directeur scientifique. Les accréditations ISO 9001 et CEI/25 ont été maintenues.

EXPLORATION ET MISE EN VALEUR

- Pour les onze premiers mois de l'année 1998 (par rapport à la même période de l'année 1997), on a dénombré 11 956 claims enregistrés (26 170) et 24 746 claims renouvelés (41 958), 92 permis d'exploration enregistrés (61) et 75 permis d'exploration renouvelés, 535 permis de recherche de substances minérales de surface (PRS) enregistrés (311) et 20 PRS renouvelés (249). La diminution générale du nombre de titres miniers acquis au cours de l'année 1998, par rapport à l'année antérieure, vient corroborer la baisse des investissements en exploration et en mise en valeur. Toutefois, l'augmentation du nombre de permis d'exploration (utilisés au nord du 52^e degré de latitude) met en évidence un intérêt croissant pour la région Nord-du-Québec.
- D'après les données préliminaires de 1998, la diminution des dépenses d'exploration et de mise en valeur « hors d'un site minier » (de 122,6 M\$ en 1997, à 106,7 M\$ en 1998) découle surtout de l'implication décroissante des sociétés majeures dont le montant des dépenses a diminué de 48,9 M\$ (1997) à 36,1 M\$ (1998). En comparaison, les dépenses des sociétés juniors ont diminué légèrement de 45,3 M\$ (1997) à 43,0 M\$ (1998), alors que celles des intervenants publics sont demeurées stables à 27,6 M\$.

- Même si aucune découverte majeure n'a été réalisée en exploration « hors d'un site minier » en 1998, les efforts importants consacrés à l'exploration de base aurait permis de découvrir une quantité impressionnante de nouveaux indices au Québec, plus particulièrement dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Par ailleurs, la dépréciation du prix des métaux et le contexte peu favorable au financement minier ont freiné la progression de la majorité des projets d'exploration et de mise en valeur « hors d'un site minier ».
- Bien que les dépenses d'exploration et de mise en valeur « sur un site minier » aient diminué de 64,7 M\$ (1997) à 47,9 M\$ (1998), plusieurs mines en exploitation ont connu d'importants projets d'exploration et de mise en valeur. Mentionnons notamment les mines Bousquet 2, Doyon, Gonzague-Langlois, Joe Mann, Kiena, LaRonde, Louvicourt et Sigma (Lamaque), localisées dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

FINANCEMENT ET FISCALITÉ

- Après neuf mois en 1998, les financements miniers réalisés sur le marché des capitaux québécois ont diminué de 64 % comparativement à la même période en 1997. Ainsi, 30,9 M\$ ont été levés au cours des neuf premiers mois de 1998, alors que 86,5 M\$ ont été levés pour la même période en 1997. La proportion des financements totaux investis au Québec s'est améliorée, passant de 60 % en 1997, à 86 % en 1998.
 - Les financements par actions accréditatives ont permis d'amasser 5,5 M\$ au cours des neuf premiers mois en 1998 par rapport à 9,4 M\$ au cours de la période correspondante en 1997. Selon les prospectus définitifs déposés auprès de la Commission des valeurs mobilières au cours du dernier trimestre de l'année, les financements accréditifs pourraient atteindre quelque 11 M\$ en 1998. Cela représente une baisse de plus de 50 % comparativement aux 22,9 M\$ levés en 1997. La diminution est surtout attribuable à la baisse du prix des métaux, notamment de l'or.
 - Tel qu'en témoigne l'évolution des principaux indices boursiers, les marchés financiers ont bien accueilli les baisses de taux d'intérêt survenus au cours du deuxième semestre de l'année. Les sous-indices des mines et des métaux précieux ont augmenté significativement à partir de septembre 1998. Cette situation pourrait notamment faciliter le financement des sociétés minières.
 - Le Discours sur le budget du Québec, prononcé le 31 mars 1998, comportait certaines mesures fiscales touchant l'industrie minière. Ces mesures visent notamment à accroître le soutien à l'exploration dans le Moyen-Nord et dans le Grand-Nord québécois et à encourager la valorisation des résidus miniers, ainsi :
 - La *Loi concernant les droits sur les mines* est modifiée de façon à majorer l'allocation additionnelle pour exploration d'un montant égal à 25 % des frais d'exploration, par ailleurs admissibles à l'allocation additionnelle pour exploration, engagés dans le Moyen-Nord et le Grand-Nord québécois. Cette mesure permettra de bonifier la déduction pour exploration, mise en valeur et aménagement minier dans le cas d'un exploitant à profit, alors que dans le cas d'un exploitant à perte, elle permettra une bonification du crédit de droits remboursable pour perte.
 - La *Loi sur les impôts* est également modifiée afin de bonifier la déduction pour frais d'exploration d'un montant égal à 25 % des frais engagés dans le Moyen-Nord et le Grand-Nord. De plus, lorsque ces frais d'exploration sont financés à l'aide d'actions accréditatives et que l'exploitant y renonce en faveur des investisseurs, ceux-ci peuvent, mais uniquement lorsqu'il s'agit de sociétés, bénéficier, pour l'application de la *Loi sur les impôts*, d'une telle majoration.
 - Ces bonifications s'appliquent à l'égard des frais d'exploration engagés après le jour du Discours sur le budget, sur le territoire visé par le *Programme d'exploration minière du Moyen-Nord* du ministère des Ressources naturelles du Québec. Il s'agit du territoire
- situé au nord des villes de Matagami et de Chibougamau, compris entre 50° 30' et 54° 00' de latitude et limité à l'est par le front de Grenville, ainsi qu'une partie du territoire de la Basse-Côte-Nord situé entre Baie-Johan-Beetz et la rivière du Petit Mécatina. Ces bonifications s'appliquent également à l'égard des frais d'exploration engagés dans le Grand-Nord, soit le territoire situé au nord du 54° degré de latitude.
- La *Loi concernant les droits sur les mines* est également modifiée de façon à permettre une bonification de l'allocation pour traitement. Cette allocation est bonifiée d'un montant pouvant atteindre 15 % du coût en capital des biens neufs qui sont utilisés au Québec pour le traitement des résidus miniers et qui sont acquis par l'exploitant après le Discours sur le budget. Cette bonification est toutefois limitée aux dix premiers exercices financiers qui suivent le début du traitement des résidus miniers.
 - Par ailleurs, des modifications majeures ont été apportées en 1998 par le gouvernement du Québec au calcul du revenu imposable modifié de l'impôt minimum de remplacement (IMR). À la suite de ces modifications, les particuliers pourront déduire les contributions au REÉR et les déductions additionnelles prévues au régime des actions accréditatives dans le calcul de leur revenu imposable modifié. Ces mesures permettront aux particuliers qui investissent dans le secteur des ressources d'acheter un plus grand nombre d'actions accréditatives sans être sujets à l'impôt minimum de remplacement, favorisant ainsi la relance de l'exploration minière au Québec.
 - Le budget fédéral du 24 février 1998 ne comportait aucune mesure particulière applicable au secteur des mines.

PERSPECTIVES 1999

APERÇU GÉNÉRAL

En 1999, la crise économique en Asie continuera d'influer sur la conjoncture mondiale. Dans les pays du G-7, les perspectives annoncent un nouveau ralentissement de la croissance en 1999, suivi d'une légère reprise en 2000. Au Japon, même si le plan de relance du secteur financier de novembre a été bien accueilli, les forces déflationnistes devraient agir négativement sur l'économie et ce n'est que pour l'année 2000 qu'une reprise modeste est envisageable. L'économie américaine devrait fonctionner en dessous de son taux de croissance potentiel en raison notamment des profits plus faibles anticipés par les entreprises. La politique monétaire devrait rester accommodante étant donné les faibles risques de reprise de l'inflation. Du côté européen, où l'euro devient la monnaie légale le 1^{er} janvier 1999 dans onze des quinze pays de l'Union, la poursuite de la reprise de la demande interne devrait compenser en bonne partie les conséquences négatives de la crise asiatique.

Au Canada, la baisse du prix des matières premières a assombri les perspectives de profit et d'investissement. Cependant, l'économie canadienne devrait bénéficier de politiques macro-économiques plus expansionnistes en 1999, compte tenu de l'élimination des déficits budgétaires au fédéral et dans plusieurs provinces. De son côté, l'économie québécoise, stimulée par une hausse des investissements et un secteur extérieur dynamique, pourrait afficher une croissance qui se rapprochera de celle de l'ensemble du Canada au cours des deux prochaines années. Les taux de croissance du PIB réel au Canada et au Québec devraient être cependant inférieurs à ceux des dernières années, compte tenu du contexte mondial difficile.

En 1999, l'incertitude sur les marchés asiatiques rend peu probable une hausse significative du prix des métaux. Ce n'est qu'à partir de l'an 2000 qu'une reprise pourrait se faire sentir. En conséquence, la valeur des expéditions minérales du Québec pourrait subir une légère baisse en 1999.

EXPLORATION ET MISE EN VALEUR

À moins d'un revirement de situation occasionné par une hausse significative du prix des métaux ou une découverte majeure en exploration sur le territoire québécois, on doit vraisemblablement s'attendre à une diminution des dépenses totales en exploration et en mise en valeur au Québec en 1999. Les dépenses d'exploration et de mise en valeur réalisées « hors d'un site minier » par les sociétés juniors pourraient être particulièrement affectées, compte tenu du faible montant des financements publics obtenus au cours des deux derniers trimestres de l'année 1998.

Le ralentissement des activités d'exploration devrait être perceptible en 1999 dans l'ensemble des régions

du Québec, à l'exception possible de la région du Nord-du-Québec où la divulgation récente de données géoscientifiques (levé géochimique de fond de lacs et cartes géologiques du projet Grand-Nord) et la découverte de plusieurs nouveaux indices minéralisés devraient favoriser le maintien du niveau des dépenses d'exploration observé en 1998.

SUBSTANCES MÉTALLIQUES

Les effets de la crise économique en Asie, les faibles pressions inflationnistes et la possibilité que les banques européennes liquident une partie de leurs réserves d'or excédentaires sur le marché pourraient limiter la remontée du prix de l'or en 1999, surtout au cours du premier semestre.

À moyen et à long terme, l'important déficit du compte courant des

États-Unis de même que le ralentissement de la croissance économique de ce pays pourraient créer les conditions favorables à une remontée du prix de l'or. À cet effet, un marché à la baisse pour le dollar américain ainsi qu'un marché baissier pour les titres boursiers se traduisent normalement par un prix de l'or à la hausse.

La production de cuivre affiné dans les pays de l'Ouest devrait augmenter en 1999, de même que la consommation, mais à un rythme moins soutenu. Les stocks pourraient enregistrer une hausse si les importations nettes ne diminuaient pas. Se situant à un niveau déjà faible, le prix annuel moyen du cuivre devrait demeurer relativement stable. Au Québec, le volume de production de cuivre pourrait augmenter légèrement.

En 1999, la production de nickel affiné devrait augmenter significativement, alors que la consommation risque de diminuer légèrement. En conséquence, les stocks devraient augmenter. Le prix annuel moyen du nickel, déjà à un niveau assez bas, ne devrait pas varier beaucoup. Au Québec, le volume de production de nickel devrait augmenter sensiblement en raison d'une pleine année de production au rythme optimal à la propriété Raglan.

Selon l'AME Mineral Economics, la production minière mondiale de zinc devrait augmenter de moins de 1 % en 1999, alors que les prix seraient relativement stables autour de 45 ¢US/lb au cours des différents trimestres de l'année. Par ailleurs, la quantité de zinc produite au Québec pourrait augmenter sensiblement par rapport à 1998, compte tenu du démarrage de la production de la mine Bell Allard de Noranda, dans la région de Matagami, prévu au cours du troisième trimestre de 1999.

La Compagnie minière Québec Cartier s'attend, pour 1999, à une baisse du prix de vente de ses produits, de la production et des expéditions (14 Mt), ce qui entraînera une rationalisation des opérations. Des arrêts de

production sont prévus en 1999 pour tenir compte des effets de la crise asiatique et pour maintenir la productivité de la compagnie.

Pour 1999, Niobec prévoit continuer à produire à pleine capacité et à poursuivre les travaux de développement du troisième bloc de ses réserves qui, une fois terminés en l'an 2000, assureront à la mine une durée de vie supplémentaire de dix ans.

MINÉRAUX INDUSTRIELS

En 1999, les ventes d'amiante du Québec pourraient connaître une légère hausse par rapport à 1998 en raison de l'épuisement des surplus accumulés par certains consommateurs. Cette tendance pourrait toutefois être renversée par l'extension de la crise asiatique à l'échelle internationale ou par une concurrence plus forte des pays membres de la Communauté d'États indépendants (CÉI).

De façon générale, la demande des produits de titane croît au rythme de la vigueur économique des pays industrialisés. En 1999, on s'attend à une stabilité des prix et à des conditions favorables, de sorte que QIT pourrait en profiter pour augmenter le niveau de production de son superconcentré UGS et développer davantage ce marché.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La Commission de la construction du Québec prévoit que les travaux de génie, relancés par la tempête de verglas de janvier 1998, connaîtront un léger repli en 1999. La construction industrielle qui aura battu de l'aile en 1998, quelques gros projets s'étant terminés, affichera une hausse de 23 % des heures travaillées en 1999, grâce à quelques chantiers qui rouleront à plein régime, tels ceux de Alcan à Alma, de Magnola à Asbestos, de Tafisa à Lac-Mégantic et de Paspar à Sainte-Thérèse.

Dans l'ensemble, l'industrie de la construction devrait avoir une croissance d'environ 3 % en 1999, en nombre d'heures travaillées, ce qui laisse présager que les expéditions de matériaux de construction devraient augmenter d'autant ou presque.

Publié par la

Direction des communications
Ministère des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Tél.: (418) 627-8600 ou 1 800 463-4558

Photographies

En page couverture : chalcopryrite et des phases de l'industrie minérale au Québec

En page 5 : opérateurs d'une foreuse dans une mine de Cambior

Conception

BOUM! Communication graphique inc.

© Copyright Gouvernement du Québec
Dépôt légal - 1^{er} trimestre 1998
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN : 2-550-34023-X

ISSN : 1201-4443

N° de publication : RN99-5000